



CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DE MURET

ACCUEIL - ORIENTATION - SOINS EN SANTÉ MENTALE

Secteur 1
Pôle de psychiatrie générale Rive gauche

Des soins de proximité

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, plus de **80 % des soins psychiatriques publics** se déroulent dans des services situés en ville, en dehors de l'hôpital.

Ce réseau de centres de soins permet aux personnes qui en ont besoin, d'accéder à **des soins spécialisés dans des structures adaptées et proches de leur domicile.**

Le centre médico-psychologique (CMP) est la porte d'entrée de ce dispositif de soins.

Le CMP de Muret s'adresse ainsi en priorité aux résidents des cantons : Muret, Lamasquère, Portet-sur-Garonne, Saint Lys.

Un Centre Médico-Psychologique (CMP), qu'est-ce que c'est ?

Le centre médico-psychologique est un lieu d'accueil, de soins et d'orientation en santé mentale.

Son équipe vous reçoit sur rendez-vous, en dehors des situations d'urgence. Elle peut également vous informer et vous orienter vers d'autres dispositifs de soins ou d'accompagnement. Pour cela, elle travaille en réseau avec de nombreux partenaires des secteurs sanitaire, médico-social, social, associatif.



Accueil CMP de Muret

À SAVOIR :

- Tous les personnels de l'équipe sont tenus au **secret professionnel**.
- Le CMP est un établissement public du Centre hospitalier Gérard Marchant placé sous la responsabilité d'un médecin psychiatre. **Les soins y sont intégralement pris en charge par la sécurité sociale sans avance de frais.**

À qui s'adresse-t-il ?

- À toute personne de plus de 16 ans rencontrant des difficultés d'ordre psychologique ou psychiatrique.
- À tout professionnel qui souhaite orienter une personne vers une consultation spécialisée.

Vos soins

- Lors de votre première visite, vous serez accueilli par un infirmier qui évaluera votre demande.
- Suite à cette évaluation et après avis médical, il pourra vous être proposé en alternance :

- des consultations médicales ;
- des consultations psychologiques ;
- des entretiens et un suivi infirmiers ;
- un accompagnement social ;
- une orientation vers une structure complémentaire ou mieux adaptée à votre demande.



Bureau de consultation - CMP de Muret

- Quelle orientation peut être envisagée ?

Vous pourrez être orienté vers :

1. des structures complémentaires à la prise en charge en CMP mais qui lui sont rattachées : le Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), l'Hôpital de jour (HJ), les services d'hospitalisation à temps plein, ...
2. d'autres dispositifs (publics, privés, sanitaires, médico-sociaux, associatifs,...).



CATTP de Muret

À SAVOIR :

- Des associations d'usagers peuvent également vous informer. Retrouvez une liste sur notre site internet : www.ch-marchant.fr



Contact

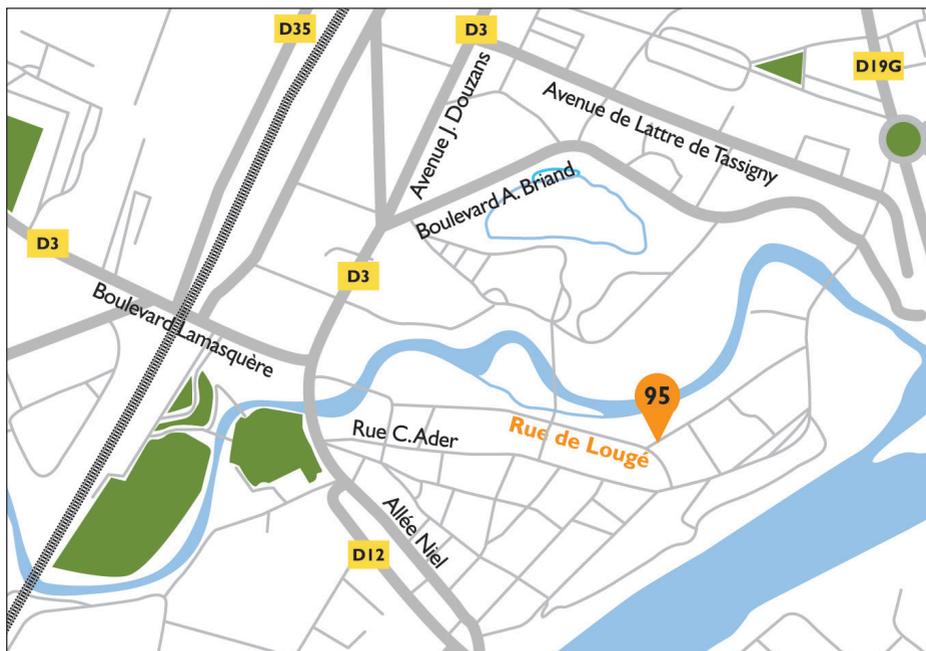
Centre Médico-Psychologique de Muret

Accueil, orientation et soins en santé mentale pour adolescents de plus de 16 ans pour adultes et personnes âgées.

95 rue de Lougé (accès place du Mercadar) - 31600 MURET

Tél. : 05 61 51 56 52 - **Fax :** 05 61 56 55 40

Horaires : Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Accès : Bus n°58 ou n°302 - 303 - 314 - 310 arrêt « Niel »

TER - SNCF : lignes Toulouse - Muret ou Toulouse - Tarbes - Pau
arrêt « Muret - SNCF »

Autoroute A64 Sortie 35 Muret - Centre - Seysses - St Lys